

Depuis une semaine les températures maximales prennent environ 1°C chaque jour et cela devrait continuer jusqu'à 28°C prévus jeudi, donc une température échaudante supérieure à 25°C, mais qui ne devrait heureusement pas durer et restera en dessous du record de 1953 sur un mois de mai avec 31,2°C le 25 mai 1953. Ce n'est qu'une compensation de la fraîcheur du début du mois puisque sur les 2 premières décades nous allons être quasiment dans les normales. Par contre les minima restent entre 1 et 5°C, à plus de 2°C en dessous des normales en moyenne. Les saints de glace ont bien porté leur nom cette année.

Malgré la fraîcheur, les cultures d'hiver ont bien avancé. Les blés précoces épiant en avance. Les colzas progressent aussi. Par contre les cultures de printemps se développent plus lentement. Ces conditions climatiques ont rogné les potentiels des cultures d'hiver en petites terres dans les secteurs peu arrosés lors de l'épisode pluvieux d'avril notamment. Par contre les pressions maladies sont très faibles et beaucoup d'économies ont été facilement envisageables jusqu'à présent. A contrario, la protection pucerons sur betteraves commence à coûter cher.

BLE

Azote : Apports petit bq

Le dernier sujet azote sur blé concerne les parcelles au stade début épiaison qui ont encore une petite dose d'azote à apporter si vous avez utilisé la méthode petit bq sur les variétés concernées pour établir votre plan de fumure.

Ne pas s'inquiéter s'il ne pleut pas après l'apport, nous avons de nombreuses références établies dans les années 90 qui nous ont montré que l'efficacité reste bonne vis-à-vis des teneurs en protéines, ce qui est l'objectif de cet apport.

Septoriose : des contaminations en fin d'incubation

La situation septoriose évolue toujours lentement. Des sorties de taches sont attendues mais plutôt dans les secteurs arrosés par les pluies du 17 - 18 avril sur variétés sensibles. Dans les secteurs plus secs en avril et sur les variétés tolérantes, beaucoup de parcelles n'auront pas encore atteint le seuil de nuisibilité septoriose de 50% des F3 touchées, alors qu'elles auront déjà atteint le stade début épiaison. Dans ce cas c'est le stade qui va déclencher une intervention de précaution en passage unique, ce qui sera le cas général en conduite intégrée et absence de rouilles. Au 20 mai on pourra se limiter à 1/3 à 2/3 de dose d'un fongicide performant selon la sensibilité variétale, l'état sanitaire de la F3 et la précocité de la parcelle (terroir x variété). Le but est de freiner la septoriose en cas de redémarrage en post épiaison, et de bloquer la rouille brune au cas où. Les conditions chaudes, sèches, et ensoleillées sont en effet moins favorables à la rouille jaune et plutôt à la rouille brune.

C'est souvent l'épiaison qui déclenche une protection de précaution

Les conseils et codes couleur restent les mêmes que la semaine dernière. Ce qui change c'est la généralisation des parcelles qui épiant et nécessitent une protection minimale comme expliqué ci-dessus.

Au stade début épiaison, utiliser une solution à base de prothioconazole (associée pour renforcer sur rouille brune). Elle reste la matière active la plus fiable sur septoriose en situation de résistance aux autres triazoles (souches HTR et MDR). Utiliser par exemple [Prosaro](#). Au 20 mai on peut encore limiter la dose par rapport à la semaine dernière, entre 0,35 et 0,7 L/ha selon les critères exposés précédemment. L'avantage de [Prosaro](#) est d'avoir une ZNT aquatique limitée à 5

m et en situation à risque fusariose il suffit de monter la dose à 0,9 L/ha au stade TOUTES PREMIERES étamines. A cette dose et à ce stade précis uniquement, on peut espérer 60% d'efficacité. Cette stratégie antifusariose est à réserver aux situations à risque agronomique élevé, mais le risque est faible actuellement pour les parcelles qui fleurissent en conditions climatiques sèches.

ORGE de PRINTEMPS

Les potentiels sont bons dans les parcelles pas trop séchantes et bien implantées. On pouvait « facilement » faire du désherbage mécanique cette année, et se passer de régulateur avec tout au plus [Ethereuse](#) 0,3 L/ha à prévoir juste avant la sortie des barbes. Les pucerons n'ont pas été trop présents et coté maladies une petite protection rouille naine suffira juste avant la sortie des barbes. Une solution type [Librax](#) 0,5 + [Comet 200](#) à 0,2 L/ha sera suffisante pour 25 euros et 0,43 IFT ! Les 3 produits sont mélangables sans dépasser le stade premières barbes pointantes.

BETTERAVES

La pression des pucerons verts ne fléchit pas beaucoup, et le seuil étant très bas, l'action des auxiliaires n'est pas toujours assez complète. Ce qui est important c'est d'avoir bien protégé les stades jeunes avec un passage voir deux. Le risque commence à diminuer à partir du stade 10 feuilles mais un troisième passage peut être nécessaire dans les parcelles les moins avancées ou hétérogènes. Si possible intervenir avec une rampe de localisation. Rappelons que [Teppeki](#) n'est autorisé qu'une seule fois.

Par ailleurs les conditions sont idéales pour biner dans les parcelles ayant atteint ou dépassé le stade 4 feuilles. Un binage sur 2/3 de la surface c'est l'assurance de contrôler 2/3 des chénopodes un peu développés qui passent désormais à travers les interventions chimiques, 2/3 des graminées résistantes aux fop-dimes, 2/3 des repousses de pommes de terre (en plusieurs passages) etc ... Ca vaut le coup d'y réfléchir.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 19 mai 2020 (BSV G.C. N°14), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiologie du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.